



Triste civilisation !

Le 17 septembre 1981, se clôturait à l'Assemblée nationale un débat qui durait depuis près de deux siècles. Robert Badinter présentait la loi proposant l'abolition de la peine de mort. Elle était votée le 9 octobre 1981. Ce jour-là, dans le souvenir de Victor Hugo qui, déjà en 1848 avançait que « Partout où la peine de mort est pratiquée, la barbarie règne », la France décidait de quitter la barbarie, elle qui avait été l'une des premières nations à bannir la torture (Louis XVI en 1780 sous l'injonction de Malherbes, l'ami des philosophes des Lumières). En France, on ne couperait plus les hommes en deux. La loi devenait assez forte pour protéger l'Humain de sa propre barbarie.

Qui pouvait penser qu'après une telle marche civilisationnelle, moins de trois décennies plus tard, revienne sur le devant de la scène, l'idée de recommencer à couper les humains en morceaux ? Un barbare certainement. Et pourtant tout donne à penser que non. Madame Michèle Alliot-Marie, actuelle Garde des Sceaux de notre République, tient de tels propos : « La question de la castration physique peut [aujourd'hui] se poser et être débattue, y compris au Parlement . » Le Parlement pourrait donc débattre de la meilleure manière de découper un homme. La castration, c'est cela : trancher dans le vif de la vie. Vieille antienne qui vient faire croire qu'il est efficace de punir par là où l'homme a péché. Pourquoi ce retour à la barbarie dénoncé par Victor Hugo ? Qui s'agit-il de séduire avec de tels propos ? Serait-ce notre Président de la République qui déclarait croire que la pédophilie était génétique ? Alors, si la Pédophilie est génétique, dans l'attente d'une thérapie génique, de pouvoir extirper le gène de la pédophilie, on va couper de l'Homme. Un bout par-ci, un bout par-là et hop, plus de pédophiles. Le problème est que la violence sexuelle cela s'exerce de multiples manières et le plus fréquemment pas qu'avec le sexe génital, pas qu'avec le pénis. Faudra t-il tronçonner l'Homme en autant de morceaux que nécessaire. Faudra t-il lobotomiser. Quant aux femmes, faudra t-il qu'un homme, un jour Garde des sceaux, propose l'ablation des ovaires pour les mères abuseuses de leurs enfants ?

Les actions toujours profondément délabrantes qu'entraînent toutes violences sexuelles sont-elles une justification à de tels propos ? À la violence des faits d'agressions sexuelles faut-il répondre par une violence identique qui fait de celui qui l'exerce le même que l'autre ? Peut-on penser que celui qui exerce cette violence est lui-même dans un état de violence qui souvent, et ponctuellement, le dépasse de son libre-arbitre et que celui-ci ne lui sera pas rendu par une orchectomie.

Ces propos ne font que nous indiquer le désarroi de nos politiques qui en perdent le sens commun de la civilisation. Ils sont affolés par ces auteurs de violences sexuelles. Ils sont aux abois. Ils ont peur pour eux (que fera l'opinion publique lors du prochain scrutin ?) sous couvert de penser aux victimes. La castration physique doit-elle être réalisée au prétexte qu'un homme, Francis Evrard en l'occurrence, la réclame ? Ne serait-ce que penser pouvoir accéder à cette demande, c'est déjà tomber sous sa coupe. Quel que soit le raisonnement qui sera servi ultérieurement, C'est lui qui fait alors sa loi. Agir dans son sens c'est donner à sa parole force de loi. Une loi qui vient destituer, avec la complicité de celui qui officie, la Loi que les Hommes ont pensée et votée qui dit qu'on ne coupe plus l'Homme.

André Ciavaldini
Directeur du CRIAVS Rhône-Alpes

Lettre d'information n°4 - Novembre 2009

Zoom sur...la journée d'étude du CRIAVS Rhône-Alpes

Le programme de la seconde journée d'étude du CRIAVS RA est disponible.

Cette journée se déroulera à Grenoble le 29 janvier 2010 au CRDP de Grenoble sur la thématique suivante :
Violences sexuelles chez les mineurs : de la pénalisation à la prévention.

Les inscriptions sont ouvertes : Vous pouvez vous inscrire en ligne ou télécharger le programme qui contient le bulletin d'inscription à renvoyer au secrétariat central du CRIAVS RA sur le site Internet.

Focus sur... les actions du CRIAVS Rhône-Alpes

Première rencontre du cycle les soirées du CRIAVS Rhône-Alpes autour de **Partage clinique et secret professionnel** par Sophie-Baron Laforêt à la délégation grenobloise le jeudi 12 novembre à 20h30.

La loi dite de suivi socio-judiciaire a réaménagé les espaces de confidentialité et les interfaces entre le soin et le contrôle judiciaire. Cette loi permet de conserver le secret professionnel nécessaire au soin et instaure une interface le médecin coordonnateur. Cliniquement nous défendons la nécessité d'un partage clinique pour assurer un cadre, continuer à exister face au clivage, au déni et à l'emprise. une existence humaine face aux personnalités qui par moment entament les liens. Les CRIAVS, acteurs et promoteurs de réseau sont aussi porteurs de ces liens, extension du soin. Quelle est la place du secret professionnel au sein de nos échanges ? Que doit protéger ce secret ? Que doit-il permettre ? Autour de situations cliniques, je vous propose d'interroger nos actions et mettre en débat ce qui pourrait nous permettre de construire de nouvelles bases respectueuses de nos missions, des différences et des fonctions.

Il reste encore de la place, pensez à vous inscrire par téléphone au 04 76 50 45 71 ou par email : contact@criavs-ra.org.

Le programme des soirées est désormais disponible sur demande ou téléchargeable sur le site Internet.

Les délégations de Lyon et de St Etienne vont prochainement mettre en place sur leur site des rencontres similaires.

Des nouvelles de la délégation stéphannoise : nouveaux locaux et...

...Travaux en cours :

De par ses échanges étroits avec l'UCSA de la Maison d'Arrêt de la Talaudière l'équipe travaille actuellement sur la préparation d'un repérage et de la mise en place d'un protocole de rencontre avec les AVS incarcérés, dans le but de favoriser l'accès aux soins. Il s'agirait de faire émerger un contact avec le système de soin intra-carcéral, plus spécifique aux AVS, notamment dans la demande de prise en charge psychologique, pour pouvoir établir un suivi spécifique et adapté, et éventuellement un relais vers l'extérieur dans le cadre des obligations et injonctions de soins. La continuité du suivi des AVS, et le lien entre les différents acteurs du soin, du secteur social, ainsi que judiciaire, étant bien une mission transversale du CRIAVS.

...Réseau, partenaires :

La délégation de Saint-Etienne du CRIAVS RA poursuit l'élaboration de son réseau de partenaires.

Lettre d'information n°4 - Novembre 2009

Toujours dans le cadre du maillage des partenaires l'équipe stéphannoise du CRIAVS RA a rencontré différents groupements afin de pouvoir présenter les missions et définir ensemble une action combinée. C'est pourquoi l'équipe s'est notamment rendue à « l'Enfant Bleu, Enfance Maltraitée » de Saint-Etienne, ainsi qu'à la journée « Violences Conjugales » organisée par SOS Violences Conjugales le vendredi 9 octobre dernier. Cette approche des associations d'aide aux victimes permet d'approfondir le questionnement combiné sur la problématique liée des auteurs et des victimes qui est à comprendre dans sa globalité, ainsi que dans un échange clinique bilatéral.

L'équipe était également présente au Colloque « Santé Mentale » organisé à Saint-Etienne le 21 octobre, qui traitait de la prise en charge de la maladie mentale en lien avec la question de l'habitat. C'est l'occasion d'entrer en contact avec la ville, notamment par le biais de la mise en place d'un conseil local en santé mentale, décidé à l'issue de cette rencontre. Les contacts ont été pris.

L'équipe a également été sollicitée par l'IFSI de Saint-Chamond, et l'IFSI de Bellevue afin de pouvoir présenter les missions du CRIAVS et d'apporter des éléments théoriques et pratiques sur la problématique des AVS. Parallèlement les interventions en centres de formation auprès de moniteurs-éducateurs et d'éducateurs spécialisés se poursuivent.

Une session de présentation du CRIAVS Délégation de Saint-Etienne est prévue le 14 Décembre 2009 auprès des professionnels et intervenants précédemment cités, en complément des contacts déjà établis à l'occasion de la cartographie réalisée en août dernier.

Enfin, contact a été pris avec les psychologues de la PJJ qui ont des demandes variées en termes d'intervention du CRIAVS auprès de leurs services.

Délégation de Lyon : prochaine rencontre du groupe clinico-théorique

Le prochain groupe clinico-théorique pour les intervenants auprès de mineurs auteurs de violence sexuelle, aura lieu le vendredi 6 novembre 2009, de 10h à 12h, au sein des locaux du CRIAVS, délégation de Lyon.

Ce groupe est désormais au complet et ne peut accueillir de nouveaux participants. En effet, une dynamique est doré et déjà engagée avec l'effectif actuel, garantissant l'émergence d'une parole libre pour chacun et la participation à des réflexions constructives.

La Délégation de Lyon envisage toutefois de constituer un groupe similaire sur le département de l'Ain, afin de répondre à une forte demande des professionnels de ce département, confrontés à la problématique des AVS mineurs et désireux d'avoir un espace privilégié pour évoquer leurs éventuels questionnements et difficultés.

L'équipe de la Délégation de Lyon attend de pouvoir rencontrer les Médecins Responsables du CPA de l'Ain pour discuter de la mise en place effective de ce groupe, et permettre sa délocalisation au plus près de la réalité de terrain des praticiens, dans les meilleures conditions.

Tout professionnel intéressé peut contacter la délégation de Lyon du CRIAVS RA :
Aurélien VITTOZ, psychologue - Dorothee GORRY, psychologue - Fabienne MANSIAT, infirmière

Lettre d'information n°4 - Novembre 2009

On a lu/vu pour vous



Fish Tank réalisé par Andrea ARNOLD : A 15 ans, Mia est une adolescente rebelle avec une unique passion : la danse hip-hop. Un jour d'été, sa mère rentre à la maison avec un nouvel amant, Connor, qui s'installe chez elles. Est-ce enfin une promesse de bonheur ou bien un leurre ?

Critique de Jean-Luc Doint, Le Monde du 15/09/2009 : ["Fish Tank" : les illusions perdues de Mia, ado sauvage rétive au dressage](#)

[Critique de Sarah Elkaim, Critikat](#)

Crédit Photo : ©MK2 Diffusion - Katie JARVIS dans Fish Tank

Événements, manifestations : Retrouvez l'agenda en ligne sur notre site Internet www.criavs-ra.org

Agenda du mois de novembre 2009 :

Du 05/11/2009 au 06/11/2009 - La démarche d'évaluation des suspicions d'abus sexuel

Du 12/11/2009 au 13/11/2009 - Violences entre enfants, entre adolescents : « Pouvoir les penser - Devoir les penser »

Le 12/11/2009 - Soirées du CRIAVS : Partage clinique et secret professionnel

Du 19/11/2009 au 20/11/2009 - Violence et agir : agressivité, violence et passage à l'acte

Du 19/11/2009 au 20/11/2009 - Colloque National Santé Justice F3A ANITEA Usagers – Malades – Délinquants
Articulation Santé-Justice à l'épreuve de l'addiction

Le 19/11/2009 - Violences sexuelles : de quoi parle-t-on ?

Le 05/12/2009 - Cruauté et sexualité

Du 09/12/2009 au 11/12/2009 - Adolescence et métamorphoses

Le 10/12/2009 - Soirées du CRIAVS : La violence du sexuel : rencontres en mode mineurs

Nouveautés de la documentation

- ★ Les dernières références saisies dans la base de données documentaire durant le mois d'octobre 2009
- ★ De nombreux interviews et reportages en ligne sur la castration chimique, la récidive et l'affaire Evrard
- ★ NOUVEAU : retrouvez chaque mois les expositions et les pièces de théâtre dont les contenus de la création s'établissent dans leur rapport à la violence sexuelle au sens élargi. (En partenariat avec le CRIAVS Auvergne)
- ★ Retrouvez les articles de la presse dans le panorama de presse concernant notamment la castration chimique, la castration physique, l'affaire Hodeau, le procès de Francis Evrard mais aussi la création d'un fichier informatique des "délinquants potentiels"